RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 29 janvier 2025

Portant nomination d'un directeur par intérim à l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers).

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro), notamment les articles 11 (3°) et 12 ;

Vu le décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics, notamment l'article 2 ;

Vu la proposition de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro) en date du 24 janvier 2025 ;

Arrête :

Article 1er

M. Romain JEANTET, professeur de l'enseignement supérieur agricole, est nommé en qualité de directeur par intérim de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Institut Agro Rennes-Angers), école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (l'Institut Agro), à compter du 1er février 2025.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 29 janvier 2025

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIMÉ